

Départ au pied de l'église de Sainte-Juliette, assez particulière avec un mélange de briques et de pierres de la région. Nous commencerons la randonnée à travers champs le long de la Petite Barguelonne pour ensuite prendre la direction de Montlauzun où nous rejoindrons un morceau du célèbre GR®65 pour ensuite retrouver notre point de départ .



<b>Durée :</b>	2h50	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	8.35km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	193m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	192m	<b>Commune :</b>	Sainte-Juliette (82110)
<b>Point haut :</b>	243m		
<b>Point bas :</b>	120m		

## Description

Stationner dans le village de Sainte-Juliette.

**(D/A)** Du carrefour au Sud du village, se diriger plein Ouest par la route et poursuivre tout droit en laissant la première route à gauche.

**(1)** Au carrefour des routes, prendre celle de droite et poursuivre tout de suite à gauche Nord-Est, puis de nouveau à gauche à la seconde bifurcation. Franchir le Ruisseau du Tartuguié. Laisser un chemin à droite et parvenir à un croisement.

**(2)** Poursuivre à droite par la route. Traverser un premier carrefour et arriver à un second.

**(3)** Partir à gauche par la route en traversant Guitard, puis Laniès. Continuer par la route et passer Lacase Haute, pour arriver à une bifurcation.

**(4)** Prendre à droite direction Lacase Basse et continuer jusqu'au croisement, en ayant laissé deux chemins à gauche.

**(5)** Tourner à droite, passer le pont du Ruisseau du Tartuguié, laisser une voie à gauche, continuer jusqu'au carrefour de Montlauzun, traverser le carrefour et continuer tout droit sur une centaine de mètres.

**(6)** Nous voilà sur le fameux GR®65. Prendre à droite, le suivre jusqu'à la route et poursuivre environ 250 mètres, jusqu'au croisement.

**(7)** Quitter le GR®65 et tourner à droite. À 100 mètres (point coté 221m), tourner à gauche et rejoindre Sainte-Juliette **(D/A)**.

## Informations pratiques

### A proximité

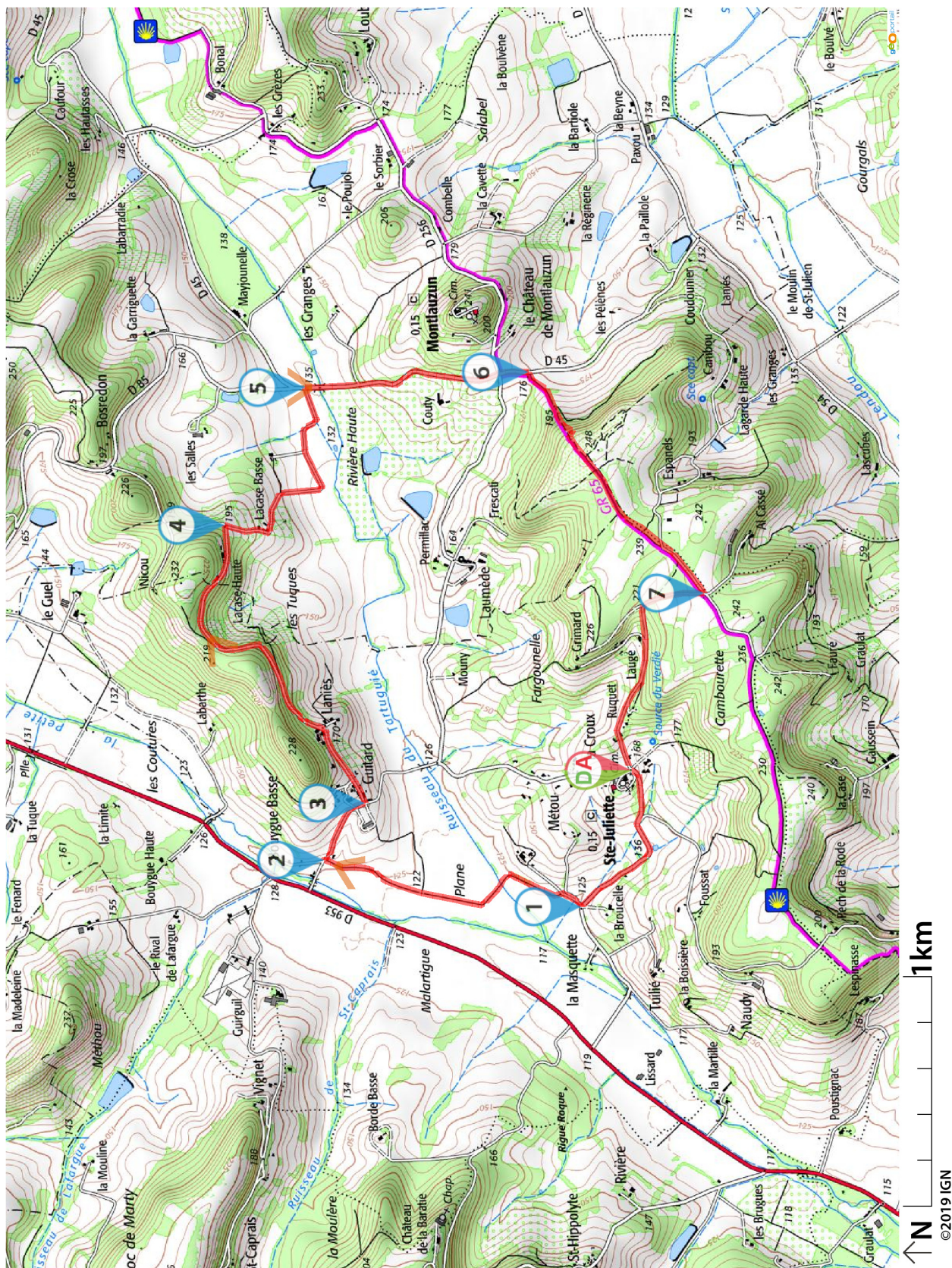
Église de Sainte-Juliette avec sa façade particulière.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sainte-juliette-en-occitanie/>

### Points de passages

- D/A Église de Sainte-Juliette**  
N 44.286329° / E 1.170239° - alt. 165m - km 0
- 1 Carrefour. À droite et deux fois à gauche.**  
N 44.288303° / E 1.162798° - alt. 126m - km 0.78
- 2 À droite**  
N 44.298375° / E 1.165346° - alt. 131m - km 2.04
- 3 Guitard, carrefour, à gauche.**  
N 44.296762° / E 1.168458° - alt. 150m - km 2.36
- 4 Lacase Basse**  
N 44.302245° / E 1.18365° - alt. 193m - km 4
- 5 Montlauzun**  
N 44.299112° / E 1.191197° - alt. 134m - km 5.05
- 6 GR65**  
N 44.290369° / E 1.19204° - alt. 175m - km 6.06
- 7 À droite, quittez le GR65**  
N 44.283503° / E 1.179937° - alt. 237m - km 7.33
- D/A Église de Sainte-Juliette**  
N 44.286452° / E 1.170496° - alt. 166m - km 8.35

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**